



ÉCONOMIE

Les députés votent le financement de « brigades anti-harcèlement » à l'école



Le ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal. (Crédits : Reuters)

latribune.fr

L'Assemblée a examiné vendredi soir les crédits du projet de budget 2024 consacrés à l'Éducation nationale, en hausse de 6,2%, sans aller jusqu'au vote, et adopté un amendement prévoyant de consacrer 30 millions d'euros à la lutte contre le harcèlement scolaire.

Une bonne chose de faite. Vendredi soir, la semaine parlementaire s'est conclue à l'Assemblée nationale par le vote d'un amendement dédié au financement de brigades anti-harcèlement à l'école. 30 millions d'euros seront mobilisés à cette fin. Cet amendement défendu par le ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, s'inscrit dans le cadre du vote sur le budget 2024 consacré à l'Éducation nationale, prévu en hausse de 6,2%.

Toutefois, la séance a été levée peu après minuit sans que les députés n'aient pu étudier l'ensemble des amendements déposés et voter sur ces crédits. La suite des débats est programmée

les 18 et 19 novembre, mais le volet "dépenses" du budget sera probablement adopté d'ici-là via le 49.3.

500 euros aux lycéens pour passer leur permis

Seuls de très rares amendements ont été adoptés: l'un par exemple prévoit une aide de 500 euros pour permettre aux lycéens professionnels de passer leur permis, pour un montant de 11,8 millions d'euros.

Deux autres sont destinés à augmenter les moyens de la médecine scolaire. L'amendement de Gabriel Attal sur les brigades anti-harcèlement au sein des académies, avait été jugé prioritaire par le gouvernement après le suicide, le 5 septembre dernier, d'un élève à Poissy.

Le projet de loi de finances (PLF) prévoit une hausse de 3,7 milliards d'euros du budget de l'enseignement scolaire, établi à 63,4 milliards d'euros. « Depuis 2017, l'Éducation est redevenue





la priorité absolue y compris en matière budgétaire du gouvernement après des années de sous-investissement », a fait valoir le ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal devant un hémicycle très clairsemé.

63,4 milliards d'euros pour l'Éducation en 2024 mais 2.700 suppressions de postes d'enseignants

« 63,4 milliards d'euros, c'est 15 milliards de plus qu'en 2017, soit une hausse spectaculaire de 30% depuis 2017. Alors même que, du fait de la démographie, l'Éducation nationale a perdu 300.000 élèves depuis 2017 », a souligné M. Attal, qui a remplacé en juillet Pap Ndiaye. Signe « de considération, de reconnaissance envers ceux qui forment les citoyens de demain », ce budget permettra d'augmenter tous les professeurs « de 125 à 250 euros nets » par mois par rapport à la rentrée 2022.

M. Attal a aussi souligné la forte augmentation entre 2017 et 2023 du nombre d'Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), de 55%. 4.800 seront recrutés l'an prochain. Il a mis en exergue le choix du gouvernement, « contrairement à ce qui avait été envisagé, de maintenir le fonds de soutien au développement des activités périscolaires (...) pour l'année 2024 ».

Sur les bancs de la gauche, la députée PS Fatiha Keloua Hachi (PS) a dénoncé un budget qui acte « la suppression de 2.700 postes d'enseignement », alors même que « la France a actuellement le plus grand nombre d'élèves par classe au sein de l'Union européenne », selon sa collègue communiste Soumya Bourouaha. ■

